



Assemblée des délégués de l'ASF, 11 septembre 2009 Centre forestier de formation de Lyss, canton de Berne

Durée: de 10h00 à 12h15
Présence de: 71 membres et délégués, 9 invités

Ordre du jour

01. Allocution de bienvenue
02. Allocution de M. A. Kocher, Directeur du CEFOR
03. Élection des scrutateurs
04. Procès-verbal de l'AD 2008
05. Rapport annuel 2008/09
06. Comptes annuels/bilan 2008
07. Programme d'activités 2010/11
08. Budget 2010
09. Organisation du monde du travail et fond de formation
10. Concours de bûcheronnage et championnats du monde
11. AD 2011, M. Président
12. Divers

1. Salutations

G. Bossi, Président, salue les délégués présents et plus particulièrement les invités dont Messieurs :

- Otto Raemy, représentant de l'office fédéral de l'environnement et du paysage
- Heinz Hartmann, SUVA
- Pius Wiss, Président de l'ASEFOR
- Urs Amstutz, Directeur d'EFS
- Hansueli Sterchi, Président de ProNatura Suisse
- Alan Kocher, Directeur du Centre forestier de formation.

Le Président salue également tous les membres simples et d'honneur de l'ASF de même que tous les délégués présents. Il excuse Monsieur le Conseiller d'Etat Andreas Richenbacher, qui regrette de ne pas pouvoir participer personnellement à notre assemblée, et Monsieur Hansruedi Walter, en congé maladie. Son représentant, Monsieur Walter Marti, ainsi que le Président de la Commune de Lyss, Monsieur Hermann Moser, nous rejoindront pour le repas de midi.

Rolf Lüscher, Président de la section bernoise de l'ASF, salue à son tour les invités et les membres de l'ASF pour leur présence et remercie le comité d'avoir choisi le canton de Berne, dont l'association du personnel forestier fête son centenaire. Il remercie aussi tout particulièrement le CEFOR de Lyss, qui fête ses quarante ans, d'accueillir l'assemblée des délégués 2009 et souhaite à tous une intéressante, agréable et constructive assemblée 2009.

2. Allocution de M. Alan Kocher, Directeur du CEFOR de Lyss

Alan Kocher souligne que c'est un grand honneur pour le Centre que de pouvoir accueillir l'assemblée des délégués de l'ASF. L'ASF est l'une des associations les plus importantes du monde forestier de notre pays, une association marquée par des personnalités représentant avec beaucoup d'engagement les intérêts des acteurs de l'économie forestière, mais également les intérêts de notre environnement de travail, la forêt !

Le CEFOR de Lyss a cette année 40 ans et CODOC (ayant son siège au CEFOR) fête ses 20 ans. Le plaisir ne peut être plus grand que de pouvoir partager ces événements avec l'ASF. Les trois institutions, ASF-CODOC-CEFOR, ont modelé et influencé la foresterie pendant de nombreuses années. Les trois sont devenues indispensables à une gestion moderne des forêts de notre pays.

De plus, le plaisir est couronné par la mise en application, dès 2010, du nouveau plan d'étude cadre pour les forestiers ES. La formation actuelle étant déjà très adaptée aux besoins du marché, les changements amenés par le PEC ne sont pas énormes. Le groupe de travail a défini que les branches Sylviculture / Technique de récolte / Organisation / Communication et Gestion d'entreprise étaient les compétences centrales de la formation. En outre, différentes formations continues viennent « arrondir » la formation des forestiers ES, notamment la formation de Ranger. Le Ranger n'est pas un concurrent du forestier, mais un complément répondant aux besoins de la société actuelle.

3. Election des scrutateurs

Sont élus : Sam Hess, René Lauper et Alexandre Allenspach

4. Procès-verbal de l'assemblée des délégués 2008

Le procès-verbal a été publié dans la presse spécialisée, « Wald und Holz » et « La Forêt ». Il peut aussi être téléchargé sur le site Internet de l'association et a été envoyé aux présidents des sections cantonales. Le Président le soumet au vote, l'assemblée l'accepte à l'unanimité.

5. Rapport annuel du Président

Foires forestières

Les deux grandes foires forestières, « Elmia Wood » en Suède et « Lucerne » en Suisse, sont maintenant derrière nous.

Que nous ont-elles apporté ? Trois points :

1. De beaux souvenirs d'un très agréable séjour en Suède et à Lucerne. Même si malheureusement tout le monde n'a pas pu tout voir aux deux endroits.
2. Des découvertes dans le domaine informatique, de nouveaux concepts de sylviculture (pour ceux qui ont regardé cela de près) et bien sûr plusieurs nouvelles méthodes de récolte mécanisée.
3. L'assurance qu'en Suisse nous sommes certes en tête dans le domaine du bûcheronnage manuel (champions du monde), mais qu'en matière de procédés de récolte nous pouvons faire mieux – plus moderne, plus économique et plus écologique.

Au sein de l'économie forestière suisse, tout ne se passe pas pour le mieux. Deux exemples :

1. Dans le plan d'étude des forestiers-bûcherons, l'enseignement professionnel a passé de quatre à cinq périodes d'enseignement hebdomadaires. Une enquête est menée à ce propos dans les cantons et les associations, mais l'association professionnelle des forestiers-bûcherons n'a pas été consultée !!
2. Les assortiments de bois, du bois rond jusqu'au bois d'énergie, vont être redéfinis à l'échelle du pays. L'Association suisse du personnel forestier n'a pas été invitée à participer à ce groupe de travail !! La procédure de consultation est en cours.

Conclusion en ce qui concerne notre association. Une constatation :

Que nous soyons forestiers-bûcherons, conducteurs d'engins ou chefs d'entreprise, que l'on travaille dans le public ou le privé, nous devons participer de manière beaucoup plus intensive au processus de politique forestière. C'est-à-dire que chacun de nous, dans son domaine, doit attirer beaucoup plus l'attention sur ces beaux métiers, qui sont aussi des métiers difficiles et impliquant de lourdes responsabilités. Nous ne voulons pas être de simples exécutants, car nous structurons l'image de la forêt en Suisse. On a besoin pour cela d'hommes de terrain, et ces hommes de terrain c'est nous !!!



Réunions / Rencontres

Au cours de l'année écoulée, le Comité s'est réuni à 6 reprises. Une fois à Lyss pour les comptes annuels, en présence de la commission de gestion, et cinq fois à Olten pour les affaires courantes.

En mars, la conférence annuelle des Présidents s'est également déroulée à Olten.

Par ailleurs, différentes rencontres et réunions ont eu lieu au sein des organisations et associations suivantes : Campagne d'images « Nos forêts, une richesse pour tous », OmT-Forêt, CEFOR de Lyss et Maienfeld, ForêtGibier, Championnats de bûcheronnage, Foire Forestière, SUVA Sécurité au Travail, Fonds de formation, OFFT, ainsi que le « Forum forestier » et le groupe « Sylviculture proche de la Nature » de l'OFEV.

Le Président ou un autre membre du comité a représenté l'ASF à la plupart des réunions des associations cantonales.

Les différentes rencontres des délégués dans les différentes organisations et les différents groupes de travail ne sont pas mentionnées ici, cela dépasserait le cadre du rapport annuel.

Les différentes activités

Rapport d'activité à l'intention de l'OFEV.

Malheureusement, l'OFEV ne nous verse plus les mêmes rémunérations que les années précédentes. Les sommes ne sont plus versées que par projet et par prestation, et il n'est pas toujours facile de les délimiter clairement.

Etant donné que notre association effectue à l'échelle locale (triaux forestiers, bourgeoisies ou communes bourgeoises, fédérations et associations, etc.) un travail de relations publiques important en faveur de la forêt et de l'économie forestière, nous jouissons d'une grande estime auprès de la population. Nous tenons à la conserver et à la renforcer !!

Forum forestier

C'est l'OFEV qui a instauré ces rencontres. Les organismes et les associations les plus importants de la branche forestière y sont invités pour échanger des opinions et des informations sur les activités.

Rencontre avec l'Economie forestière suisse

Aucune rencontre durant la période écoulée. Nous voulons remédier à cette carence l'année prochaine et inviter l'EFS à des discussions. Quelques points seraient intéressants à débattre :

- Usages suisses pour le commerce du bois
- Exigences de base « Sylviculture proche de la nature »
- Cours de formation et fonds en faveur de la formation

Organisation du Monde du Travail, groupe de coordination Forestière

L'année dernière, j'ai retenu trois tâches principales de l'ORTRA - forêt : le fonds de formation, le plan d'étude cadre pour la formation des forestiers ES et la formation avec attestation professionnelle. Deux de ces trois tâches sont plus ou moins achevées, c'est-à-dire qu'elles ont été acceptées ou sont en voie de l'être.

Le fonds de formation est en cours d'élaboration et les premiers engagements ont été pris. Nous en apprendrons davantage dans le point 9 de l'ordre du jour.

La formation avec attestation a été acceptée et un plan d'étude cadre est actuellement en voie d'élaboration.



Nous avons examiné la procédure de consultation du plan d'étude cadre pour la formation des forestiers ES lors de la Conférence des Présidents et l'avons retournée au groupe de travail accompagnée de nos suggestions. En voici deux des plus importantes :

- La sylviculture, compétence clé : le nombre d'heures de formation doit être plus élevé.
- Les conditions d'admission doivent être plus strictes.

Convention Collective de Travail

Aucune autre mesure n'a été prise cette année.

Championnat de bûcheronnage

Un succès très important a été enregistré cette année. L'équipe tout entière s'est magnifiquement comportée en Allemagne. Le champion du monde est issu de nos rangs.

Ce qui me fait particulièrement plaisir ici est la manière dont certaines associations cantonales abordent la question de la relève et organisent des camps d'entraînement. Cet aspect est développé davantage par R. Malzach dans le point 10 de l'ordre du jour.

Le programme d'évaluation pour le championnat de Max Fischer a été acheté par l'ASF et sera, à l'avenir, à la disposition des sections cantonales moyennant finances.

Forêt-Gibier

Ce groupe de travail a effectué un excellent travail d'information de la population à l'aide de dessins et d'esquisses sur la forêt de montagne et la forêt de plaine.

L'exploitation du bois ainsi que la chasse y sont montrés de manière simple, comme éléments naturels d'une forêt durable et richement diversifiée.

Ces documents peuvent être obtenus gratuitement sur la page d'accueil www.waldwild.ch. Ils sont disponibles en allemand et en français et la version italienne est en cours de traduction.

Un « must » pour tous les animateurs d'excursion qui s'intéressent à la forêt, qu'ils encadrent des groupes d'enfants ou d'adultes.

Journées Forêt Gibier

A l'occasion de deux manifestations, l'une à Maienfeld et l'autre à Lyss, qui ont regroupé pas moins de 200 participants, chasseurs et forestiers se sont retrouvés pour un échange de points de vue. Cette manifestation, organisée sous le patronage de la Société Forestière Suisse, aura de nouveau lieu au mois d'août de l'année prochaine ; elle est d'un grand intérêt pour tous les forestiers.

Campagne « Marketing »

Cette action a pour but de mieux sensibiliser la population de tout le pays aux principales fonctions de la forêt suisse. Une telle action est un engagement qui nous concerne tous.

Cette série de petites affiches a pour objectif d'attirer l'attention, dans toutes les forêts et dans toutes les entreprises forestières, sur notre travail au quotidien. Des bâches en plastique accrochées aux abords de toutes les coupes de bois doivent familiariser les visiteurs avec notre métier et son utilité.

Chaque lettre envoyée par un membre de la branche forestière devrait, à l'avenir, porter un de ces autocollants. Ils sont gratuits, il vous suffit d'en faire la demande.

Rien ne vaut une bonne campagne de relations publiques !



Championnats de ski

Quatre entreprises ont sponsorisé les championnats de cette année. Ils ont eu lieu le 7 février dernier aux Diablerets. Le responsable de l'organisation a été François Sandmeier, du Centre de formation forestière du Mont-sur-Lausanne. Nous le remercions chaleureusement pour le travail fourni et cette magnifique journée qui s'est déroulée dans un très agréable esprit de camaraderie.

« Exigences de base pour une sylviculture proche de la nature »

Le processus est dans une impasse. Certains forestiers ne sont pas d'accord avec le projet de l'OFEV. Une « évaluation » des principes d'une sylviculture proche de la nature, réalisée par de nombreux représentants issus de toutes les régions de Suisse et reposant sur un large échantillon, est maintenant remise en question. Une situation pour moi incompréhensible, puisque ces principes ont déjà été adoptés dans la plupart des entreprises forestières et correspondent à l'idée fondamentale que nous nous faisons de la gestion des forêts qui nous sont confiées.

Sécurité au travail

Suite à un courrier de la SUVA (« 10 principes de comportement lors de la récolte de bois ») et surtout à la vue du nombre d'accidents mortels de l'hiver dernier, l'aspect « sécurité au travail » prend à juste titre une importance primordiale.

La sécurité au travail est négligée par de nombreux chefs d'entreprises et responsables au profit d'une récolte du bois à bon marché. Il ne sert à rien de faire de belles phrases au niveau de la branche et au moment de la certification si rien n'est mis en œuvre. Honnêtement, dans quelle mesure les défaillances sont-elles signalées aux individus et aux entreprises ? Les chefs d'entreprises effectuent-ils encore de « vrais » contrôles de sécurité ?

Newsletter

La troisième circulaire est parue. J'espère qu'elle est bien en vue dans toutes les entreprises et exploitations forestières.

En dehors de l'encre et du papier, elle ne coûte rien. Il suffit de la télécharger et de l'imprimer pour que tous les professionnels de la forêt soient informés.

Nous souhaiterions à l'avenir développer davantage cette Newsletter et serons reconnaissants pour toutes les contributions apportées par les cantons et les régions. Ce qui m'intéresse, c'est de savoir ce qui se passe partout dans les forêts suisses et tout ce qui est prévu ou réalisé par les organismes chargés de les gérer.

Site Internet

Les premiers pas en direction d'une nouvelle présentation sur Internet sont faits. Le comité a pu y jeter un coup d'œil lors de la dernière réunion. A l'avenir, la page d'accueil sera gérée et tenue à jour par notre secrétariat. Au niveau financier, cela ne devrait avoir que de légères conséquences. L'actualité de l'information diffusée est importante pour permettre à nos membres de se forger rapidement une opinion.

A ce propos, voici quelques chiffres sur l'accès à notre page Internet en 2008 :

Nombre de visites sur la page d'accueil : 11'414

Nombre de pages consultées : 75'655

Nombre de fichiers téléchargés/imprimés : 109'027

Divers

1. « **Evaluation des capacités d'absorption de CO₂ de la forêt suisse pour la première période d'engagement du Protocole de Kyoto (2008 à 2012)** » : tel est le sujet de la réunion qui s'est tenue le 24 février 2009 à Berne. Pour moi, certains points sont clairs, d'autres le sont moins ou sont incompréhensibles. Ce sujet continuera à nous préoccuper et à préoccuper nos responsables politiques - et bien sûr aussi le secteur industriel et financier en raison des certificats CO₂.
2. **Comité de patronage de la Foire forestière** : dès cette année, c'est votre serviteur qui représentera l'association au sein du comité de patronage avec Raph Malzach comme représentant de l'équipe suisse des championnats professionnels. Nous sommes ainsi deux porte-parole.
3. **Répartition des tâches au comité** : un premier document a été rédigé. Chaque membre du comité a reçu le devoir d'examiner les tâches qui lui sont confiées et nous établirons une nouvelle liste en 2010.
4. Interventions parlementaires en matière de politique forestière :
Actuellement :
 - 3 interventions ont été faites récemment
 - 5 ont été rejetées par le Conseil fédéral, pas encore soumises au Parlement
 - 2 sont en cours d'examen au Conseil national
 - 2 sont en train d'être mises en œuvre
 - 2 sont en préparation
5. **Usages suisse du commerce du bois** : les futurs usages du commerce du bois sont exposés sur 84 pages ; pourtant, de nombreux forestiers de terrain, commerçants de bois ou autres scieurs n'en ont pas encore eu connaissance. La largeur des cernes, les diamètres des branches et les changements de diamètre au petit bout, pour ne citer que trois exemples, devraient influencer vos éventuelles prises de position.
6. **Action « Allumettes »** : nous avons donné un coup de pouce financier dans l'espoir que les idées traitées et présentées feront des émules et seront adoptées un peu partout par l'économie forestière suisse.

Conclusion

Un bref résumé en trois points en guise de conclusion :

1. Premièrement : Je souhaite promouvoir une participation active des sections et des membres à la vie de l'Association, notamment à l'aide des outils modernes que sont le site Internet et la Newsletter.
2. Deuxièmement : Les travaux forestiers dans leur ensemble doivent être encore mieux mis en valeur. Au moyen de flyers, d'affiches, etc. (www.forêt.ch). L'ensemble de la population doit être mieux informé. Ceci est le travail de tous les membres, qu'ils soient apprentis, ouvriers forestiers, forestiers-bûcherons, conducteurs d'engins, gardes-forestiers ou chefs d'entreprises (le masculin incluant bien sûr toujours le féminin).

Aidez-vous vous-mêmes ! Aidons-nous nous-mêmes...

3. Troisièmement : Merci à tous ceux qui prennent part, de manière positive et critique, à la vie de l'Association ; vous nous permettez d'avancer.

Je remercie en particulier mes collègues du comité, et bien sûr notre infatigable chargé d'affaires, François Fahrni.



06. Comptes annuels / bilan 2008

Les comptes 2007 ont été clôturés avec un bénéfice de Fr. 18'005.10 pour un budget total de Fr. 120'423.35. Une part importante du bénéfice, Fr. 18'000.-, vient de la résolution partielle de l'ancien problème de l'association du personnel forestier. J'adresse ici un très grand merci à Maurus Netzer pour son soutien.

Le total du bilan de l'ASF s'est élevé à Fr. 292'443.15, les actifs représentant la somme de Fr. 224'518.85.

Markus Tanner, Sam Hess et Ruedi Bühner, réviseurs, ont approuvé les comptes et se sont assurés de la bonne tenue du secrétariat. Ils demandent à l'assemblée d'approuver les comptes et le bilan 2008. Le nombre de membres (toutes catégories confondues) se montait à fin décembre 2008 à 2'245. Ruedi Bühner, porte-parole des réviseurs, remercie le comité pour le travail fourni et le chargé d'affaires pour la bonne tenue du secrétariat de l'ASF.

Les réviseurs signalent la nécessité d'une révision du règlement de l'ASF dans le sens d'une adaptation aux nouvelles structures. Ils émettent également le vœu que la compétence financière du comité, actuellement fixée à Fr. 5'000.-, soit adaptée à un niveau supérieur. Cette demande doit être agendée pour la prochaine assemblée des délégués.

Les comptes et bilan sont soumis à discussion. La parole n'est pas demandée et ces derniers sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

07. Programme d'activités 2010/11

En plus des séances habituelles du comité, de l'assemblée des présidents et de l'assemblée des délégués, l'ASF s'engagera plus particulièrement dans les domaines suivants :

1. **Homepage** : elle sera totalement renouvelée entre la fin de cette année et la prochaine conférence des présidents
2. **Fond de formation** : poursuite de notre engagement avec un but clairement donné : participation de l'ensemble des entreprises publiques ou privées au financement de la formation professionnelle.
3. **Newsletter** : poursuite du projet. Nous sommes ici dépendants du relais offert par les Présidents, respectivement par les abonnés. Aidez-nous à faire connaître ce nouveau média et participez à son amélioration. Toutes les sections peuvent utiliser cette plateforme pour leurs communications ou prises de position.
4. **Usage suisse du commerce du bois** : Les premiers pas de la révision ont été faits sans nous. Qui est mieux à même de représenter les intérêts des propriétaires forestiers que le garde-forestier ? Le groupe de travail actuel est avant tout « sous occupation » des représentants du commerce du bois. Le président lance ici un appel à toutes les sections : « Prenez position sur la version des USCB actuellement en consultation ; c'est maintenant que nous devons sortir du bois et participer de manière constructive et sans intérêt particulier à l'amélioration de cet outil de travail ».
5. **Campagne « nos forêts, une richesse pour tous »** : poursuite et élargissement de l'offre.
6. **CCT** : difficile de définir quel sera le devenir de la CCT. Une séance de travail est prévue avec des représentants de l'ASEFOR et de l'EFS. L'objectif sera de réviser les recommandations actuelles, de les élargir afin de pouvoir offrir une base uniforme aux cantons désirant conclure une CCT. L'ASF est pour une/des CCT, mais celles-ci ne doivent pas devenir des obstacles pour les entreprises travaillant sur plusieurs cantons.
7. **Formation de base avec attestation** : Le projet ayant été accepté, l'ASF va s'engager pour participer à l'élaboration d'un plan d'étude cadre adapté.
8. **Sécurité au travail** : la poursuite de la nouvelle campagne de la SUVA à une priorité majeure sur les activités de l'ASF. Le nombre d'accidents, le nombre de situations dangereuses et intolérables, le nombre de personnes insuffisamment ou pas du tout formées exerçant des activités d'exploitation est encore trop élevé. Les responsables d'entreprises publiques et privées doivent mieux remplir leur rôle de chef et surtout montrer le bon exemple.

9. **Forêt-Gibier** : nouveau groupe où l'ASF est intégrée. Nous voulons défendre le gibier comme élément faisant partie de la nature mais devant être géré de façon durable au même titre que le biotope dont il est l'hôte. Le bois doit être exploité, le gibier aussi. Il n'est pas tolérable que des peuplements entiers souffrent du surnombre de gibier et que le rajeunissement de massifs complets soit hypothéqué par une trop forte présence de chevreuils, de chamois ou de cerfs.
10. **Taux de base de l'assurance accident** : Le vœu est de faire descendre ce taux. L'ASF veut s'engager afin qu'il soit revu à la baisse, mais le plus gros du travail doit être fait dans les entreprises. C'est en premier lieu à nous de faire descendre le nombre et la gravité des accidents.
11. **Championnats de bûcheronnage** : poursuite du soutien au programme d'encouragement pour la relève.
12. **Championnats de ski** : cette manifestation doit continuer de vivre, la convivialité est aussi tâche de l'ASF.
13. **Participation aux assemblées générales** : un appel aux présidents : fournissez-nous le plus rapidement possible les dates de vos assemblées afin que nous puissions déléguer un représentant pour chaque canton.
14. **Enquête salariale** : Une enquête est prévue pour cet automne.

08. Budget 2010

Le budget 2010 est présenté aux délégués. François Fahrni commente les postes les plus importants. Les prestations dépendant de la tenue du secrétariat représentent un montant de Fr. 60'000.- et les dédommagements pour le travail du comité sont budgétisés à Fr. 20'000.-. Par rapport au bilan 2008, le poste des dépenses est diminué d'environ Fr. 6'900.00. Le budget 2010 prévoit des comptes équilibrés pour un montant de Fr. 113'500.-.

Les entrées financières sont assurées par les cotisations des membres (env. Fr. 70'000.-), le soutien de la Confédération aux « activités générales » de l'ASF (env. Fr. 20'000.-) et par le fond du bois pour un montant de Fr. 7'000.-.

F. Fahrni recommande à l'assemblée d'accepter le budget 2010.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

09. Organisation du monde du travail et fond de formation

En préambule, le Président remercie Markus Steiner pour l'engagement qu'il démontre dans la mise en place du fond de formation.

Les projets en cours sont le fond de formation, le plan d'étude cadre pour les forestiers ES, la coordination avec les organisations régionales ou cantonales et, pour terminer, la mise en place de la formation de base avec attestation fédérale. Pour ce dernier projet, les travaux en cours sont la réalisation d'un profil de compétences et l'établissement d'une liste des conditions cadres permettant d'accéder à cette formation.

Les premières déclarations de participation viennent en retour et l'espoir est d'en voir arriver un maximum sur une base volontaire. A nous, membres ASF, de montrer l'exemple et d'être parmi les premiers à participer. Un budget a été établi pour 2009 et l'Ortra-forêt travaille avec un préfinancement octroyé par l'EFS et l'office fédéral de l'environnement.

Le fond de formation est organisé de la manière suivante :

1. OFFT comme organe supérieur et comme organe de contrôle
2. Ortra-forêt comme organe d'exécution (édition de règlements, approbation du budget, etc.) et de contrôle de la commission pour le fond de formation.
3. Commission pour le fond de formation, organe d'exécution. Le fond de formation est composé de Kathrin Hayoz, responsable du secrétariat, Rolf Dürig comme chargé d'affaires et Markus Steiner comme Président. L'objectif est d'arriver à une solution nationale. Actuellement les cantons de Genève, de Neuchâtel, du Jura et du Valais ne sont pas encore attachés au fond national. La commission va, dès 2010, entreprendre des démarches afin de corriger cette situation. Des solutions devront être trouvées afin de coupler au mieux ces différents fonds cantonaux et le fond national.



Qui est soumis à la cotisation.

- Géographiquement : toute la Suisse sauf les cantons de Genève, du Jura, de Neuchâtel et du Valais
- Entreprises : toute entreprise ou partie d'entreprise active en économie forestière
- Personnes : toute personne avec qualification officielle en économie forestière

Qui paye quoi, complément au règlement édité ?

- Masse salariale annuelle inférieure à Fr. 5'000.- → non soumis
- Masse salariale annuelle entre Fr. 5'000.- et Fr. 20'000.- → la moitié du montant de base
- Employé gagnant moins de Fr. 5'000.- par année → non soumis
- Employé gagnant plus de Fr. 5'000.- → Fr. 100.- par an.

Quelles sont les prestations du fond de formation

- Soutien financier aux cours interentreprises
- Soutien financier à différents cours de formation continue en rapport avec l'économie forestière
- Edition et mise à jour d'ordonnances sur les formations en économie forestière
- Encouragement aux professions forestières auprès des jeunes
- **Ne dédommage pas directement les personnes ou entreprises participant à des cours !**

Pour 2009

- Seuls les cours interentreprises sont soutenus (à partir du 01.08.2009)
- Montant octroyé : Fr. 70.- par jour et par apprenant
- La responsabilité pour les demandes et les décomptes à présenter sont sous la responsabilité du prestataire de la formation

Autres prestations du fond de formation

En fonction du budget qu'il sera possible d'établir, les prestations suivantes seront également offertes :

- Edition d'une ordonnance sur la formation avec attestation fédérale
- Soutien à la formation modulaire
- Soutien aux cours de formation continue
- Soutien à la formation de Forestiers ES

10. Concours de bûcheronnage et championnats du monde

Championnats du monde

9 médailles / 1 titre de champion du monde toutes catégories, avec 1 record du monde pour 1'649 points récoltés sur l'ensemble des disciplines / 1 titre de champion du monde en catégorie « Ebranchage » et 1 titre de vice-champion dans la catégorie « Abattage » : telle est la récolte de Balz Recher ! Comme ceci ne suffisait pas, notre jeune collègue Orlando Lerch a lui aussi démontré une belle maîtrise (parfois avec la charge de responsable de l'équipe...) et ne s'est pas gêné de ramener 1 titre de vice-champion toutes catégories / 1 titre de champion du monde pour la taille de précision et 1 record du monde avec 242 points. De plus, pour arrondir les choses, il s'est encore emparé de 2 médailles de bronze. Que dire si ce n'est que nous félicitons toute l'équipe et plus particulièrement Balz et Orlando pour ces magnifiques prestations.

L'an prochain, les championnats du monde auront lieu en Croatie. Notre objectif : défendre les acquis !

Championnats cantonaux

L'ASF met à disposition, contre financement, un programme de calcul des résultats. Les cantons sont priés de se munir de cet outil de travail. Nous aurons ainsi un système identique sur l'ensemble du territoire et les participants disposeront d'une possibilité de comparaison de leurs résultats.

L'ASF désire disposer des dates des prochains concours. Schaffhausen s'est annoncé pour fin mai et le Tessin pour fin juin.

Les prochains championnats suisses auront lieu en 2011. Par conséquent, le vœu est émis qu'aucun autre concours ne soit prévu pour la même année. Les sélections cantonales/régionales devraient avoir lieu l'an prochain.



Selon les résultats du sondage lors de notre assemblée de 2009, la Suisse se met en liste pour les championnats du monde 2014 ou 2016. La probabilité la plus vraisemblable est 2016. Le plus gros problème devant être réglé est bien entendu celui du budget et nous avons besoin de temps pour pouvoir garantir un budget équilibré.

Pour la première fois lors des WorldSkills, les forestiers étaient représentés par une délégation de concurrents « chargés » de démontrer leurs compétences. L'espoir est de pouvoir faire accepter notre corporation comme profession ayant droit de participation à ces championnats du monde professionnels réservés aux juniors.

11. AD 2010

L'assemblée 2010 aura lieu à Fischingen (TG), dans un magnifique Monastère, le vendredi 24 septembre.

12. Divers

Les prochains championnats de ski de forestiers auront lieu le 30 janvier 2010 dans la région d'Airolo.

Heinz Hartmann de la SUVA remercie l'ASF pour son engagement en faveur de la sécurité. Il souligne l'importance du comportement de chacun afin de réduire le nombre d'accidents. La prochaine saison d'exploitation ne doit pas ressembler à la dernière !

Urs Amstutz aimerait redonner confiance aux partenaires de l'économie forestière. La demande en bois n'a jamais été aussi forte et les signes du développement durable démontrent clairement une position de « Leader » pour le bois. La confiance doit régner aussi dans les rangs du personnel. Nous avons besoin de forestiers-bûcherons, de machinistes et de gardes forestiers pour aujourd'hui mais aussi pour demain. M Amstutz remercie particulièrement les gardes forestiers pour leur rôle indispensable de conseillers envers les propriétaires forestiers.

Au nom de la Confédération, Otto Raemy remercie l'ASF pour son engagement « constructif » en faveur des thèmes forestiers mais aussi en faveur de thèmes ayant trait à la formation ou à la politique.

Hansueli Sterchi, Président de ProNatura, remercie l'ASF de l'avoir invité et félicite le comité pour le déroulement efficace de l'assemblée. H. Sterchi souligne que les objectifs de ProNatura sont compatibles à environ 90% avec les objectifs des forestiers. H. Sterchi précise que, dans sa longue carrière auprès de ProNatura, les seuls vrais problèmes qu'il ait rencontrés sont avant tout des problèmes de personnalités.

Jacques Galley, délégué du canton de Fribourg, informe l'assemblée sur l'avancement de la CCT dans son canton. Le canton de Neuchâtel a lui aussi fait les premiers pas vers la réalisation d'une CCT. J. Galley dépose la demande suivante : L'ASF devrait essayer de jouer un rôle de coordinateur afin d'éviter trop de solutions différentes. Il souligne également son désarroi après avoir appris que l'AREF avait reçu une interdiction de transaction de la part de l'ASEFOR.

Pius Wiss précise que son vœu, en tant que Président, n'est pas d'interdire la mise en place d'une CCT mais de déconseiller des solutions cantonales....

Lyss, le 31 octobre 2009

Le Président

Le Chargé d'affaires

Gottfried Bossi

François Fahrni